



## Annexe 7



### Annexe 7 - Sport

Afin qu'un club du Sport d'élite puisse obtenir l'autorisation de jouer, il doit remplir les critères suivants dans le domaine "SPORT":

- Fournit une formation de la relève dans toutes les catégories d'âge.
- Participe aux championnats des espoirs avec au minimum une équipe dans chaque catégorie d'âge, respectivement au minimum 3 équipes aux niveaux U9/U11.